

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de TUNINVEST SICAR qui s'est tenue le 17 Juin 2011, de réduire la valeur nominale d'un (1) dinar par action et du fait que les formalités juridiques ont été accomplies, La société TUNINVEST SICAR informe ses actionnaires que la date de remboursement est fixée pour le Jeudi 28 juillet 2011.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*